

Un mot. Un déclic.

Difficile | Grille d009081 | 9 x 9 cases

		2 Possessif féminin de « il »	3 Céréale à épis	4 Atome ou groupe chargé	5 Saison après le printemps		7 Possessif pluriel de « tu »	
	1 Fibre du cocon					6 Pronom		
						9 Envoi vers la		
8 Racine souvent orange								11 Pays des cantons alpins
		10 Roche						
		13 Rocher						
12 Grande période historique							15 Au bout du bras	
			17 Petits grains à cuire			14 Note après ré		
16 Pièce vissée sur une tige						18 Carte qui		
						20 Participe		
					19 Fixation en spirale			
21 Dix plus un					22 Article féminin indéfini			

LES DÉFINITIONS EN CLAIR

- H · Fibre produite notamment par le ver à soie. (4 lettres)
- V · Déterminant possessif comme dans « sa trousse ». (2 lettres)
- V · Céréale utilisée notamment pour l'alimentation animale et le malt. (4 lettres)
- V · Atome ou groupe d'atomes portant une charge électrique. (3 lettres)
- V · Saison comprise entre le printemps et l'automne. (3 lettres)
- H · Pronom personnel complément de la deuxième personne du singulier. (2 lettres)
- V · Déterminant possessif de deuxième personne au pluriel. (3 lettres)
- H · Légume-racine généralement orangé. (7 lettres)
- V · Action de propulser la balle ou le ballon vers un but. (3 lettres)
- H · Roche souvent reconnaissable à l'alternance de bandes claires et sombres. (6 lettres)
- V · État européen alpin dont Berne est la ville fédérale. (6 lettres)
- H · Période marquée par un événement ou un caractère dominant. (3 lettres)
- V · Masse rocheuse dure et imposante. (3 lettres)
- H · Troisième note de la gamme usuelle de do majeur. (2 lettres)
- V · Partie terminale du membre supérieur, munie de doigts. (4 lettres)
- H · Élément fileté qui se serre sur une vis ou un boulon. (5 lettres)
- V · Céréale consommée après cuisson de ses grains. (3 lettres)
- H · Carte portant un seul symbole, dont la valeur dépend du jeu. (2 lettres)
- H · Tige filetée que l'on serre en tournant. (3 lettres)
- V · Forme du verbe voir utilisée notamment après avoir. (2 lettres)
- H · Nombre qui suit dix. (4 lettres)
- H · Déterminant indéfini féminin singulier. (3 lettres)

Le corrigé, à part.

Difficile | Grille d009081 | 9 x 9 cases

		2 Possessif féminin de « il »	3 Céréale à épis	4 Atome ou groupe chargé	5 Saison après le printemps		7 Possessif pluriel de « tu »	
	1 Fibre du cocon	S	O	I	E	6 Pronom	T	E
8 Racine souvent orange	C	A	R	O	T	T	E	11 Pays des cantons alpins
		10 Roche	G	N	E	I	S	S
12 Grande période historique	E	R	E			R		U
		O	17 Petits grains à cuire			14 Note après ré	M	I
16 Pièce vissée sur une tige	E	C	R	O	U	18 Carte qui	A	S
			I		19 Fixation en spirale	V	I	S
21 Dix plus un	O	N	Z	E	22 Article féminin indéfini	U	N	E

LES RÉPONSES ET LEUR ORTHOGRAPHE

- H · soie — Fibre produite notamment par le ver à soie.
- V · sa — Déterminant possessif comme dans « sa trousse ».
- V · orge — Céréale utilisée notamment pour l'alimentation animale et le malt.
- V · ion — Atome ou groupe d'atomes portant une charge électrique.
- V · été — Saison comprise entre le printemps et l'automne.
- H · te — Pronom personnel complément de la deuxième personne du singulier.
- V · tes — Déterminant possessif de deuxième personne au pluriel.
- H · carotte — Légume-racine généralement orangé.
- V · tir — Action de propulser la balle ou le ballon vers un but.
- H · gneiss — Roche souvent reconnaissable à l'alternance de bandes claires et sombres.
- V · suisse — État européen alpin dont Berne est la ville fédérale.
- H · ère — Période marquée par un événement ou un caractère dominant.
- V · roc — Masse rocheuse dure et imposante.
- H · mi — Troisième note de la gamme usuelle de do majeur.
- V · main — Partie terminale du membre supérieur, munie de doigts.
- H · écrou — Élément fileté qui se serre sur une vis ou un boulon.
- V · riz — Céréale consommée après cuisson de ses grains.
- H · as — Carte portant un seul symbole, dont la valeur dépend du jeu.
- H · vis — Tige filetée que l'on serre en tournant.
- V · vu — Forme du verbe voir utilisée notamment après avoir.
- H · onze — Nombre qui suit dix.
- H · une — Déterminant indéfini féminin singulier.